

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Rémy Langevin (Maire)	Maire	64 994	17 044	2 983	
Gaston Morin (District #1)	Conseiller	17 706	8 853		
Jessy Croteau (District #2)	Conseiller	17 706	8 853		
Yves Gendreau (District #3)	Conseiller	17 706	8 853		
Bernard Boulet (District #4)	Maire suppléant	23 763	10 098	1 141	571
Sylvie Boulet (District #5)	Conseiller	17 706	8 853		
Marc Langlois (District #6)	Conseiller	22 639	11 319	268	134

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).